



## Catégories C toutes filières confondues

# Montants socle IFSE : Assemblée Générale jeudi 11 janvier 2024, un rendez-vous incontournable !

**D**ans le cadre de la revalorisation accordée aux filières administrative, culturelle, animation et sportive des catégories A et B et à l'ensemble des catégories C du Département, toutes filières confondues, (effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024) notre syndicat, dans le cadre du Comité social territorial du 7 novembre dernier, avait défendu la réduction à deux ans de l'échelonnement de la revalorisation pour la catégorie B et un montant de revalorisation sur la base de 200 euros pour les catégories C, cette somme étant un point de départ à la négociation.

Pour les catégories C, si nous avons pu faire passer la proposition départementale de 50 à 70 euros. Celle-ci reste tellement faible que notre syndicat est bien déterminé à faire progresser avec vous cette revalorisation pour 2024.

En effet, si les propositions n'évoluent pas dans les prochains mois, les écarts des montants-socles de l'IFSE entre la catégorie C et la catégorie B seront colossaux, car compris entre 50 et 83 % en fonction des classifications CG1, CG2, et BG1, BG2, BG3 (soit entre 80 € et 200 € par rapport à une catégorie B au bout du processus).

**La Collectivité doit poursuivre ses efforts et ouvrir de nouvelles négociations pour les personnels dont les salaires sont les plus faibles.**

C'est légitimement – en dehors de la bataille pour l'augmentation du point d'indice – que ces personnels doivent pouvoir compter sur leur collectivité pour reconnaître l'importance de leur présence dans le fonctionnement général de notre institution.

Cette première étape de valorisation sera versée au courant du 1<sup>er</sup> semestre mais reste extrêmement insuffisante (70 euros brut) et sans perspective de progression comme ce sera le cas pour les autres catégories.

Le syndicat CGT va aborder cette question avec Madame la Présidente en marge des vœux 2024 lors de son traditionnel rendez-vous. En attendant, une pétition ci-jointe continue de tourner dans les services et lui sera remise.

**Nous vous attendons nombreux en Assemblée Générale  
jeudi 11 janvier 2024 de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel du Département  
en salle A 1 123c**

À cet effet, 3 heures d'information syndicale ont d'ores et déjà été déposées.